



*Déclaration UNSA Education au CTSD de la Gironde,
12 février 2020*

Monsieur le Directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD

Le CTSD de ce jour, qui porte sur les moyens pour la rentrée 2020, se fait dans un contexte très particulier de vives tensions sociales. L'examen du projet de loi instituant un système universel de retraite sur les pensions de retraites, qui commence prochainement, suscite de très vives craintes chez tous les fonctionnaires de l'Education Nationale. L'UNSA a essayé le dialogue avec le gouvernement pour obtenir une revalorisation de nos métiers. L'UNSA engage aujourd'hui une campagne d'interpellation des élus locaux, députés et sénateurs, avec un message clair : maintenez notre niveau de retraite, revalorisez nos métiers sans alourdir nos missions.

En Gironde et dans l'académie, tous les personnels de l'éducation sont très inquiets, ils sont à vif, aux injonctions plus nombreuses, parfois contradictoires, se mêlent désormais des menaces à peines voilées, et la surcharge de travail n'est pas prise en compte alors que se multiplient chantiers et réformes. Il faudrait, coûte que coûte, tenir le cap donné par un ministre qui n'entend pas les alertes de l'ensemble des organisations syndicales sur la dégradation des conditions de travail. La rectrice n'entend pas que le passage en force de la mise en place des E3C est, non seulement, une erreur stratégique majeure, mais aussi un non-sens dans un contexte d'impréparation manifeste et de restriction drastique des moyens pour le second degré. Pour Mme la Rectrice tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles : « 80% des élèves auraient passé leur épreuve et sont satisfaits, une minorité de lycées a été perturbée par des personnes extérieures ». A l'UNSA Education nous essayons d'avoir le jugement le plus juste, avec l'esprit le plus simple, mais nous refusons de jouer à l'unisson les Candides. Les premières épreuves E3C n'ont pas été sereines, les élèves, les parents, les enseignants et l'ensemble des personnels ont pu en juger par eux-mêmes.

L'UNSA Education rappelle au ministre et à ses représentants locaux, Rectrice et DASEN, que de ne pas mettre les moyens suffisants dans une réforme, c'est la saboter ; que mal préparer une première session de contrôle continu du bac général, avec tout ce que cela suppose

de remise en cause du symbole républicain, c'est décrédibiliser cette modalité d'évaluation aux yeux des acteurs ; enfin que tenir un discours répressif à tous les échelons (national ou académique), en niant les difficultés ou en les attribuant uniquement aux personnels mobilisés, ne peut qu'ajouter de l'huile sur le feu dans un climat de méfiance démocratique et sociale exacerbée. L'UNSA Education demande que le ministre renoue le dialogue. Une reconnaissance juste de la charge de travail engendrée par les E3C et l'ouverture du chantier de leur évolution pourraient apaiser le climat très tendu régnant dans les lycées.

L'examen précis des données qui nous ont été fournies pour préparer le CTSD d'aujourd'hui nous permet de mieux mesurer l'ampleur des besoins qui ne seront pas satisfaits encore cette année, dans un département en constante hausse démographique. Dans les lycées professionnels, où les personnels sont priés de mettre en place la réforme de la voie professionnelle, si l'UNSA Education sait reconnaître l'accompagnement pour certains établissements qui ont connu et connaissent encore des difficultés comme le lycée TREGÉY, elle s'inquiète pour les lycées Emile Combes de Bègles, ou La Morlette de Cenon, qui vont devoir faire fonctionner une structure avec des retraits de DGH disproportionnés.

Dans les collèges, alors que le segment gagne 1269 élèves, 15 établissements se retrouvent avec une suppression de division. Les établissements accueillant des élèves à besoins spécifiques sont une nouvelle fois lésés. En effet, contrairement aux engagements du précédent recteur, les élèves d'ULIS ne sont toujours pas comptés dans les effectifs classe. Pour les établissements accueillant des SEGPA, la dotation spécifique DGH ne peut masquer le fait que ces élèves ne peuvent bénéficier des heures d'autonomie qu'ont les autres divisions de même niveau. Tous les chefs d'établissements, pour des raisons de sécurité, consomment la totalité, ou presque, de leurs heures d'autonomie en SEGPA, pour le dédoublement des ateliers de 4e et 3e. Enfin, alors que de CTSD en CDEN, vous ne cessez d'affirmer, Monsieur le Directeur académique, que l'on donne plus de moyens aux établissements en difficulté, quitte à « charger en effectifs les établissements privilégiés de la Gironde », les bonifications territoriales et sociales sont en baisse en moyenne de 2 heures si on les compare à 2018-2020. Ce n'est évidemment pas la promesse de la dite baisse pour 3 ans qui est de nature à nous rassurer.

Dans les lycées, c'est l'heure du bilan, après une mise en œuvre chaotique, la réforme entraîne ses premiers effets ; le moins que l'on puisse dire c'est que c'est une hécatombe. Avec 483 nouveaux élèves, la DSDEN propose seulement 115 heures de plus, ainsi 1/3 des lycées voient leur DGH baisser significativement, ce qui aura bien sûr des répercussions sur les conditions de travail des élèves et des enseignants. Ce que l'on n'arrive pas encore à mesurer c'est le nombre de postes qui vont être supprimés, combien de mesures de cartes scolaires vont impacter les équipes éducatives des établissements déjà fragilisés par la mise en œuvre d'une réforme sans les moyens adéquats.

Pour l'UNSA Education, les moyens alloués pour la rentrée 2020 sont extrêmement décevants, largement insuffisants. Chacun doit gérer la pénurie avec la politique de guichet que nous avons dénoncée l'année dernière et qui s'est accentuée, semble-t-il, cette année. Au nom de l'autonomie des établissements, dans le dialogue de gestion, il est exigé des chefs d'établissement qu'aucune concertation ne soit faite avec les équipes avant la consolidation des DGH. Est-ce à dire que les données à ce CTSD sont figées, qu'il n'y a aucune place pour le dialogue social ? Est-ce à dire que les chefs d'établissements ne peuvent pas co-construire la répartition des moyens en fonction des projets pédagogiques des équipes, du projet d'établissement ? Pourquoi la seule marge de manœuvre des établissements se limite-t-elle au seul équilibre entre les heures postes et les HSA ? L'Unsa Éducation réaffirme son opposition au recours systématique aux heures supplémentaires pour compenser une insuffisance structurelle de postes dans les établissements, heures supplémentaires imposées aux enseignants. Pour l'Unsa Éducation, les heures supplémentaires doivent être uniquement utilisées si les enseignants le souhaitent.

Les moyens 2020 ne permettront pas aux établissements les dédoublements nécessaires à la mise en œuvre de la réforme du lycée, le financement des options, le maintien de l'accompagnement personnalisé au collège. Cela générera mécaniquement une augmentation du nombre d'élèves par classe. On constate d'ailleurs au regard des éléments qui nous sont communiqués que la dégradation de l'encadrement en collège et en lycée s'accélère ; elle est particulièrement marquée en première GT alors que des consignes préconisaient pourtant de mettre les moyens pour faire accepter la réforme du lycée.

L'UNSA Education soutiendra, Monsieur le Directeur Académique, les équipes qui se mobiliseront inéluctablement pour réclamer plus de moyens pour assurer la rentrée 2020 dans des conditions correctes, ceci dans le respect des lois, des biens et des personnes.

Les élus UNSA Education
Cédrine Sancier
Nathalie TANTY
Christophe FLOREAN
Patrick LABESSE